

7 janvier 2019
Pour diffusion immédiate

CSE: RFR

Renforth complète un financement par placement privé

Ressources Renforth inc. (CSE – RFR) (“Renforth” ou la “Société”) annonce qu’elle a complété un financement par placement privé (le “placement”) à la hauteur de 615 000 \$, se traduisant par l’émission de 12 300 000 unités ordinaires accréditatives (“unités accréditatives”). Chaque unité accréditative est composée d’une action ordinaire du capital de la Société, émise sur une base «accréditive», et d’un demi-bon de souscription d’achat d’actions ordinaires. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur d’acheter une action ordinaire du capital de la Société au prix de 0,12 \$ pour une période de 18 mois à compter de la clôture.

Pour finaliser le financement, la Société a déboursé 36 800 \$ et émis à titre de compensation 336 000 bons de souscription liés au placement. Chaque bon de souscription peut être exercé pendant 18 mois pour une action ordinaire de Renforth au prix de 0,12 \$ l’action.

Le produit du financement sera affecté aux frais d’exploration au Canada sur les propriétés de la Société. Tous les titres émis dans le cadre du placement sont soumis à une période de détention légale de quatre mois au Canada.

Pour plus d’informations:
Ressources Renforth inc.
Nicole Brewster, présidente et chef de la direction
Tél.: 905-831-9606 Courriel: nicole@renforthresources.com
#269 – 1099 Kingston Road, Pickering ON L1V 1B5

Aucune autorité en valeurs mobilières n’a approuvé ni désapprouvé le contenu de ce communiqué de presse.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué peut contenir des énoncés prospectifs. Ces énoncés ne garantissent pas les résultats futurs et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent des résultats prévus dans les énoncés prospectifs sont décrits dans la plus récente notice annuelle de la Société déposée sur SEDAR. Les investisseurs et les autres lecteurs qui se fondent sur les énoncés prospectifs de la Société devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés dans la notice annuelle ainsi qu’aux incertitudes qu’ils sous-tendent et aux risques qu’ils comportent. La Société est d’avis que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n’y a aucune garantie que ces attentes s’avéreront exactes et par conséquent, l’on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce communiqué. Ces énoncés sont établis en date du présent communiqué.